

PROJET PEDAGOGIQUE

PISCINE SENLIS



Version 2018/2019



Sommaire

- 1 L'accueil à la piscine
- 2 Les modalités d'encadrement
- 3 Le règlement intérieur
- 4 Le P.O.S.S
 - 4.1 L'organisation de la surveillance des élèves pendant le temps scolaire
 - 4.2 L'absence d'un MNS
 - 4.3 L'organisation des secours
 - 4.4 L'arrivée sur le bassin
- 5 L'organisation des modules sur le cursus scolaire
 - 5.1 Le module pour les classes de GS (10 séances)
 - 5.2 Le module pour les classes de CP (10 séances)
 - 5.3 Le module pour les classes de CE1 et de CE2 (10 séances)
 - 5.4 Le module pour les classes de CM2 (10 séances)
- 6 Les annexes

1 L'accueil à la piscine

Les élèves arrivent à la piscine dans le hall d'entrée où ils sont accueillis par l'agent d'entretien. Ils s'installent sur les bancs pour se déchausser et rangent ensuite leurs chaussures dans les casiers ou sous le banc.

L'enseignant signe le cahier de présence après avoir noté le nombre d'élèves présents.

L'accès aux vestiaires (garçons à gauche et filles à droite) se fait par les pédiluves. Les élèves occupent le vestiaire de droite ou de gauche en fonction des indications données par l'agent d'entretien. Ils se déshabillent et rangeant leurs vêtements sur les portemanteaux.

Les enseignants et les parents agréés peuvent utiliser une cabine individuelle ainsi que certains élèves qui en font la demande.

Les adultes sont garants de l'état dans lequel les élèves laissent le vestiaire.

Tous les élèves passent d'abord aux toilettes puis sous la douche. **La douche savonnée est obligatoire.**

Le groupe accède au bassin précédé par l'enseignant ou le parent agréé. Les élèves s'assoient sur les bancs en attendant les MNS d'enseignement. **Les effectifs sont comptés** avant toute prise en charge par les éducateurs auxquels une liste des élèves est remise lors de la première séance (**Cf Annexe N° 4**).

Les élèves dispensés ne sont pas accueillis à la piscine. Une organisation propre à chaque école doit permettre leur accueil.

Les parents non agréés restent dans les vestiaires ou dans le hall d'entrée de la piscine, **l'accès au bassin leur est interdit.**

Le bonnet est obligatoire pour les enfants et adultes.

Les adultes et les élèves s'engagent à respecter le règlement intérieur de la piscine.

2 Les modalités d'encadrement

Circulaire n° 2017-127 du 22-8-2017

Décret n° 2017-766 du 4-5-2017 - J.O. du 6-5-2017

2.1 Pour une classe élémentaire :

Un enseignant et un éducateur en enseignement,

Un éducateur en surveillance,

Un parent bénévole agréé (non obligatoire).

2.2 Pour une classe maternelle :

Un enseignant et deux éducateurs en enseignement,

Un éducateur en surveillance,

Un ou deux parents agréé(s).

A la fin de chaque séance, chaque enseignant (professeur ou éducateur) compte les élèves de son groupe puis le professeur des écoles reconstitue son groupe classe avant de quitter les bords du bassin.

3 Le règlement intérieur

Une superficie de 4 à 5 m² par élève est recherchée.

3.1 Equipement des élèves :

Maillot de bain (bermuda interdit),
Bonnet de bain avec le prénom de l'élève inscrit en grosses lettres dessus,
Serviette, savon.

3.2 Equipement des adultes :

Maillot de bain si possible, tenue de plage dans tous les cas.
Il est interdit de passer les pédiluves en tenue de ville.
Les adultes allant dans l'eau mettront un bonnet.

Il est interdit :

De courir autour du bassin.
De manger dans le vestiaire ou autour du bassin.
De pousser ou de jeter des personnes dans l'eau.
De plonger dans le petit bassin.

4 Le P.O.S.S. (extrait du POSS pour les scolaires)

4.1 L'organisation de la surveillance des élèves pendant le temps scolaire :

Le maître nageur affecté à la surveillance est titulaire du B.E.E.S.A.N ou du M.N.S. Il a pour mission de surveiller le bassin et les plages, et, de faire appliquer le règlement intérieur.

Ce maître nageur est exclusivement affecté à la surveillance.

Lorsque le maître nageur est en surveillance, il ne peut quitter son poste. Les petits soins sont assurés par un autre MNS ou par un enseignant.

Si le maître nageur de surveillance doit quitter son poste, il doit préalablement en informer ses collègues, un autre MNS prend le relais de la surveillance, ce dernier doit alors faire sortir son groupe d'élèves de l'eau et les faire asseoir.

Le maître nageur de surveillance évolue au bord du bassin, de manière statique ou mobile, il garde en permanence une vision du bassin.

L'enseignant est tenu de compter ses élèves, avant, pendant et après la séance et de quitter le bord du bassin après son dernier élève.

4.2 L'absence d'un M.N.S.

L'absence d'un MNS entraîne le report ou l'annulation de la séance.

4.3 L'organisation des secours

4.3.1 Cas n° 1 Evacuation d'un groupe

Intervention pour soin ne nécessitant pas la venue des pompiers.

Le MNS de surveillance reste à son poste.

Le responsable du groupe (enseignant ou MNS) fait sortir ses élèves de l'eau et va soigner la victime. Si un parent agréé est présent, il assurera la surveillance des élèves hors du bassin.

4.3.2 Cas n°2 Evacuation du bassin

Intervention pour des soins avec appel des pompiers.

Les élèves sont ramenés dans les vestiaires par les enseignants et les parents agréés.

Tous les MNS participent aux soins de la victime chacun dans son rôle respectif.

Toute intervention doit être mentionnée sur le cahier de l'infirmier.

4.3.3 Cas n°3 Evacuation de la piscine

En cas de fuite de gaz, une alarme pour l'évacuation est prévue (sonnerie).

Les enfants en maillot de bain sont conduits dans un vestiaire du gymnase ou sur la pelouse.

Ouverture du toit obligatoire qui permet ainsi l'arrêt de la ventilation.

Alerte des pompiers après avoir réalisé les premières interventions.

Des exercices d'évacuation durant les séances en présence des élèves auront lieu.

4.4 L'arrivée sur le bassin

Avant toute arrivée sur le bord du bassin, l'enseignant doit s'assurer de la présence des éducateurs municipaux.

5. L'organisation sur les modules scolaires

Une organisation de l'aménagement du bassin est présentée en **annexe N°6**.

Le livret de natation proposé par le service des sports de Senlis permet de repérer les compétences des élèves au fur et à mesure de sa scolarité. Il doit être complété par les élèves à la suite des séances et validé par l'enseignant.

L'évaluation des élèves se fait en continue. Les élèves de CM2 qui en auront la capacité se verront proposer de passer l'Attestation Scolaire du Savoir Nager.

Une séance « **rencontre aquatique** » sera proposée aux classes de CM2 à la fin de leur module. Le contenu varie selon le nombre de classes de CM2. L'inscription se fait auprès de la CPC EPS.

Des classes à plusieurs niveaux se rendent généralement à la piscine. Une attention particulière sera portée aux plus jeunes élèves afin que leur venue et leur première approche du milieu se fassent dans les meilleures conditions. On veillera à ce que les élèves du cycle 3 n'évoluent pas dans la même zone que les élèves de cycle 1 et 2.

Pour chaque séance, le bassin est aménagé avant que les classes n'arrivent à la piscine selon les schémas indiqués dans l'annexe n°6.

Les enseignants peuvent consulter la liste du matériel mis en annexe N° 8 afin de préparer leurs séances.

L'aménagement du bassin, peut être adapté à la demande des enseignants en amont des séances. Un parcours de réinvestissement sera proposé aux enseignants la semaine avant chaque vacances.

5.1 Le module pour les classes de GS

BO n° 2 du 26 mars 2015 : AGIR / Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés.

Les séances ont lieu au 2^{ème} et 3^{ème} trimestre.

L'encadrement est assuré par un enseignant et un ou deux éducateur(s). Un parent bénévole agréé par classe (4 maximum) est nécessaire pour compléter l'encadrement.

Seuls les élèves de GS des écoles maternelles sont acceptés à la piscine.

Une feuille de présence (appel des élèves) est complétée avant chaque séance. Cela permet de comptabiliser le nombre de séances effectivement réalisées par chaque élève.

Un éducateur en surveillance doit être présent avant toute entrée des élèves sur le bassin.

C'est lui qui détermine le début de la séance.

Se référer à l'aménagement Annexe N°6.

1^{ère} séance :

Découvrir la piscine :

- **Présentation de tout le personnel**
- **Description de la piscine**
- **Information sur l'hygiène, les différents déplacements, les consignes de sécurité et les différents ateliers (en fonction du nombre d'adultes)**
- NB : Pour que la découverte se déroule confortablement, exceptionnellement les enfants ne sont pas douchés en arrivant mais après le circuit de découverte, et la présentation des lieux, du personnel et de l'activité par le chef de bassin.

Découvrir le matériel et l'utiliser pour se déplacer dans l'eau.

- Accès au petit bassin.

La première séance sera effectuée avec un aménagement de bassin peu développé pour mieux observer les compétences des élèves.

- **Accès au petit bassin**, courir dans l'eau, en avant, en arrière, immersion, travail de battements au mur avec ou sans matériel pour les plus avancés.

Première constitution de groupes effectuée par le MNS en discussion avec l'enseignant. Ce dernier choisit le groupe avec lequel il est le plus à l'aise. Il est conseillé en milieu de module d'effectuer une rotation sur les groupes entre l'enseignant et le MNS.

- **Jeux possibles dès la première séance**

Dans le petit bassin :

- Réaliser une course en avant et/ou en arrière entre plusieurs élèves.
- Réaliser des battements des jambes.
- Utiliser des frites ou planches pour tenter de décoller les pieds du sol.
- Rechercher des objets immergés

Jeu des déménageurs, jeu du chat et de la souris, jeu « poissons-pêcheurs, jeu de l'horloge, jeux de ballons... Liste des jeux aquatiques en **annexe N°8**.

Les enseignants sont munis de cette liste d'élèves pour cette première séance. (Annexe N°7).

2^{ème} à 8^{ème} séance :

Se référer aux aménagements A et B en annexe N°6.

Les enfants passent par tous **les ateliers** dans la mesure de leurs compétences.

Objectifs

Entrer dans l'eau	Descendre par l'échelle Glisser du toboggan, assis allongé (ventre, dos) Sauter du bord dans le petit bain, sauter du bord dans le grand bain avec perche, avec ou sans frite Sauter du tapis du sol, tapis dans l'eau...
S'équilibrer	Se tenir à la goulotte et allonger les jambes S'équilibrer statiquement avec frite sous les bras ou pull-boy dans les mains (ventre et dos), Réaliser une étoile de mer, boule.
Se déplacer	Marcher (avant, arrière, coté...) dans le petit bain Se tenir au mur dans le grand bain sans poser les pieds, battements de jambes avec frite ou planche (ventre et dos).
S'immerger	Mettre la tête dans l'eau, souffler dans l'eau, rechercher des objets, ouvrir les yeux, passer sous un obstacle, dans le petit bain, Traverser la cage dans le petit bain, chercher des objets dans le grand bain avec perche ou cage Rechercher l'aisance et de la mise en confiance dans l'environnement.

9ème et 10ème séances :

Se référer à l'aménagement C proposé en annexe N°6.

Les enseignants et les MNS observeront les élèves lors de leur évolution sur un parcours, intégrant une entrée dans l'eau, un travail de propulsion et une recherche d'immersion, aspect ludique recherché.

But : les enseignants peuvent ainsi voir l'ensemble de leurs élèves, constater leurs progrès et mesurer si les objectifs définis sont atteints et **compléter le livret de compétences en natation proposé par la ville de Senlis (Annexe N°5bis)**

Objectifs

Appréhender la grande profondeur	Accéder à la grande profondeur, pour les plus avancés Découvrir un début d'autonomie et d'immersion dans le grand bain avec perche, frites.
Evoluer dans un parcours	Enchaîner des entrées dans l'eau, des immersions et des déplacements dans le petit bain aménagé Utiliser le matériel adapté : toboggan, tapis, cage, perche cerceaux, anneaux, planches, frites, pour évoluer dans le bassin dans les trois dimensions.
Evaluer	Compléter le livret de natation de la piscine de Senlis, dans le cas où cela n'aurait pas été complété au fur et à mesure du module. (Annexe N°5bis) Les enseignants peuvent utiliser la grille en Annexe N°5 au bord du bassin. <i>Dans tous les cas un aspect ludique sera recherché, et une grande attention sera donnée à l'aisance et à la prise de confiance. Les enfants seront incités et non forcés s'il y a blocage. Certains évolueront plus vite que d'autres.</i>

5.2 Le module pour les classes de CP :

L'encadrement est assuré par un enseignant et un éducateur par classe. Un éducateur en surveillance doit être présent avant toute entrée des élèves sur le bassin. C'est lui qui détermine le début de la séance par un signal sonore. La présence du parent agréé n'est pas obligatoire mais rend la conduite de la séance plus aisée.

1^{ère} séance :

Découvrir la piscine :

- **Présentation de tout le personnel, des lieux, du règlement et des consignes de sécurité.**
- **Description de la piscine**
- **Information sur l'hygiène, les différents déplacements, les consignes de sécurité.**
- NB : Afin que cette découverte se déroule confortablement, exceptionnellement les enfants ne sont pas douchés en arrivant mais après le circuit de découverte.
- **Découvrir le matériel et son utilisation pour se déplacer dans l'eau dans le petit bassin.**
Les élèves évoluent dans le **bassin peu aménagé**, les enseignants procèdent à des observations des compétences des élèves sur la base de quelques critères. **Les enseignants sont munis de cette liste d'élèves pour cette première séance. (Annexe n°4).**

Après un temps de jeu dans le bassin et des exercices effectués par les élèves à la demande du MNS et de l'enseignant, ces derniers constituent des groupes homogènes d'élèves. Les activités proposées lors de l'évaluation initiale doivent être organisées de façon à éviter les temps d'attente hors de l'eau. **L'enseignant choisit le groupe avec lequel il est le plus à l'aise. Il est conseillé, en milieu, de module d'effectuer une rotation sur les groupes entre l'enseignant et le MNS.**

- **Accès au petit bassin**, courir dans l'eau, en avant, en arrière, immersion, travail de battements au mur avec ou sans matériel pour les plus avancés.
- **Jeux possibles dès la première séance**

Dans le petit bassin,

- Réaliser une course en relais en avant et/ou en arrière entre quelques élèves
- Réaliser des battements des jambes en se tenant au bord ou à une planche
- Utiliser des frites ou planches pour tenter de décoller les pieds du sol
- Rechercher des objets immergés, passer dans un cerceau

Jeu des déménageurs, jeu du chat et de la souris, jeu « poissons-pêcheurs, jeu de l'horloge, jeux de ballons...

Liste des jeux aquatiques en **annexe N°7** .

2^{ème} à 8^{ème} séance :

Explorer la petite, moyenne et la grande profondeur

Alterner le travail dans le grand bain et le petit bain grâce aux ateliers mis en place.

- Rotation des élèves sur les ateliers
- Chaque atelier a un objectif récurrent

Se référer aux aménagements A et B en annexe N°6.

Objectifs

Entrer dans l'eau	Réaliser des entrées différentes dans l'eau (échelle, saut, toboggan, tapis, roulade...) Descendre par l'échelle, sauter du mur dans le petit bain, sauter du mur dans le grand bain avec perche, avec ou sans frite, sauter dans un cerceau, sauter au-delà d'une limite (frite) Glisser du toboggan assis, s'allonger sur le ventre, sur le dos. Courir sur le tapis puis sauter en avant, en arrière Réaliser sur le tapis une roulade
Rechercher l'équilibre dans le petit bain	Réaliser un équilibre statique étoile de mer (ventre et dos) avec frite sous les bras ou pull-boy dans les mains puis sans matériel, réaliser une boule, Réaliser un équilibre sous l'eau ou à la surface de l'eau Réaliser un équilibre dynamique avec planche dans le petit bain Réaliser une glissée ventrale et dorsale sans matériel dans le petit bain...
Se déplacer	Découvrir les divers déplacements possibles (propulsion, battements de jambes) Réaliser des battements de jambes (en s'accrochant au bord, puis à une frite ou une planche dans le petit bain puis dans le grand bain Se déplacer sur le ventre, le dos, le coté, avec planche, frite puis sans matériel, avec tête dans l'eau, tête hors de l'eau) Traverser le bassin grâce au pont de singe avec tête hors de l'eau puis tête sous l'eau
Respirer	Faire des bulles dans l'eau, au petit bain, au grand bain accroché au mur, en déplacement avec une frite et la tête dans l'eau, en traversant le pont de singe Découvrir les respirations (apnée, expiration aquatique, statique, en déplacement...)
S'immerger	Rechercher d'objets au petit bain sans lunettes, passer dans des cerceaux immergés dans le petit bain puis dans la moyenne et la grande profondeur Descendre sous l'eau dans le grand bain avec la perche ou la cage

Il est conseillé de modifier les groupes et leur prise en charge.

9^{ème} et 10^{ème} séances

Se référer à l'aménagement C proposé en annexe N°6.

Réinvestissement	S'immerger et sauter dans le grand bain pour les plus débrouillés. Se déplacer dans des situations de parcours dans les deux bassins - priorité aux déplacements dans des situations de parcours.
Evaluer	Compléter le livret de natation de la piscine de Senlis, dans le cas où cela n'aurait pas été complété au fur et à mesure du module. Les enseignants

peuvent utiliser la grille en Annexe N°5 au bord du bassin.

Dans tous les cas une attention particulière sera donnée à l'aisance et l'acceptation de l'environnement.

Les enfants seront incités et non forcés s'il y a blocage, certains évoluant plus vite que d'autres.

5.3 Le module pour les classes de CE1 et CE2

Apporter des remédiations aux élèves n'ayant pas atteint les objectifs au CP.

Objectifs du module :

- **Se déplacer sans matériel sur une distance de 15 mètres**
- **Sauter dans l'eau**
- **S'immerger**
- **S'équilibrer**

1^{ère} séance :

Ateliers avec :

Entrée

Immersion

Equilibre

Déplacement avec ou sans matériel

Les élèves évoluent dans **le bassin peu aménagé**, les enseignants procèdent à des observations des compétences des élèves sur la base de quelques critères. **Les enseignants sont munis de cette liste d'élèves pour cette première séance. (annexe n° 4)**

Après un temps d'observation des comportements aquatiques des élèves effectué par le MNS et de l'enseignant, ces derniers effectuent les groupes homogènes d'élèves. Les activités proposées lors de l'évaluation initiale doivent être organisées de façon à éviter les temps d'attente hors de l'eau. **L'enseignant choisira le groupe dans lequel il est le plus à l'aise. Il est conseillé, en milieu, de module d'effectuer une rotation sur les groupes entre l'enseignant et le MNS.**

En cours de cycle, des changements peuvent être effectués dans les groupes, en fonction des progrès des uns et des autres.

2^{ème} à 8^{ème} séance :

Organisation

Circulation des groupes sur les deux bassins.

Le bassin est aménagé afin de proposer plusieurs ateliers, travail dans le petit bain et le grand bain. **Se référer aux aménagements A et B en annexe N°6.**

Entrer dans l'eau	<p>Descendre par l'échelle</p> <p>Sauter du mur du petit bain, sauter du bord du grand bain (avec ou sans perche), sauter du plot avec ou sans frite</p> <p>Glisser du toboggan assis, allonger la tête la première dans le petit bain <i>(possibilité de mettre toboggan dans le grand bain)</i></p> <p>Sauter du tapis dans le petit bain, faire une roulade du tapis <i>(possibilité de mettre le tapis dans le grand bain)</i></p> <p>Débuter le travail du plongeon coté grand bain accroupi du bord de l'eau</p>
Se déplacer	<p>Faire des battements de jambes, en position ventrale et dorsale, avec frite ou planche, tête dans l'eau et tête hors de l'eau,</p> <p>Utiliser le pont de singe sur le ventre et sur le dos, avec et sans la tête dans l'eau.</p> <p>Se déplacer : ventral et dorsal en autonomie avec ou sans matériel (planche, frite, pull-boy). Dans un premier temps, dissocier les jambes et les bras.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Jambes : battements, ciseaux, brasses, ondulations ○ Bras : alternatif puis simultané <p>Se déplacer le plus longtemps possible : travailler avec un camarade de même niveau, se dépasser en se fixant des longueurs à atteindre (celui qui nage le plus loin ou longtemps)</p> <p>Se déplacer le plus vite possible : travailler avec un camarade de même niveau, se dépasser en se fixant de temps à atteindre (celui qui nage le plus vite)</p>
Respirer	<p>Travailler de plus en plus la tête sous l'eau</p> <p>Faire intervenir l'expiration aquatique petit à petit en statique accroché au mur dans le grand bain puis en dynamique</p> <p>Travailler l'expiration aquatique avec battements de jambes avec planche, sur le coté et devant, ensuite avec la planche respiration sur le coté avec le travail de bras.</p>
S'équilibrer	<p>Réaliser un équilibre statique étoile de mer ventrale et dorsale dans le petit bain sans matériel, dans le grand bain avec puis sans matériel.</p> <p>Réaliser un équilibre « boule » en surface et sous l'eau dans le petit puis dans le grand bain.</p> <p>Réaliser un équilibre dynamique, avec des glissées ventrales dorsales et costales dans le petit bain sans matériel, dans le grand bain avec et sans planches</p>
S'immerger	<p>Rechercher des objets immergés sans lunettes, petit bain,</p> <p>Rechercher d'objet immergés dans le grand bain avec ou sans aide (perche, cage, échelle), passage dans cerceaux immergés petit bain</p>

Se déplacer sur 15 mètres	<p>Travailler la synchronisation des jambes et des bras dans le déplacement</p> <p>Rechercher de l'autonomie, déplacement sans matériel</p> <p>Faire un travail d'évolution subaquatique</p>
----------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

9^{ème} et 10^{ème} séances :

Se référer à l'aménagement C proposé en annexe N°6.

Attendus de fin de cycle 2

Arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015 : EPS :

- Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion.
- Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.
- Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.

Réinvestissement	S'immerger et sauter dans le grand bain pour les plus débrouillés. Se déplacer dans des situations de parcours dans les deux bassins -priorité aux déplacements dans des situations de parcours.
Evaluer	<p>Compléter le livret de natation de la piscine de Senlis, dans le cas où cela n'aurait pas été complété au fur et à mesure du module. Les enseignants peuvent utiliser la grille en Annexe N°5 au bord du bassin.</p> <p><i>Dans tous les cas une attention particulière sera donnée à l'aisance et l'acceptation de l'environnement.</i></p> <p><i>Les enfants seront incités et non forcés s'il y a blocage, certains évoluant plus vite que d'autres.</i></p>

5.2 Le module pour les classes de CM2

1ère séance

Organisation

Après un temps d'observation des comportements aquatiques des élèves effectué par le MNS et l'enseignant, ces derniers effectuent les groupes homogènes d'élèves. Les activités proposées lors de l'évaluation initiale doivent être organisées de façon à éviter les temps d'attente hors de l'eau.

(file indienne)

2ème à 8ème séance

Séances essentiellement dans le grand bain.

Se référer aux aménagements A et B en annexe N°6.

Objectifs

Entrer	Sauter du bord grand bain puis plot (chandelle, bouteille) plongeon d'abord accroupi puis debout du bord, roulade du bord
S'immerger	Rechercher d'objets immergés grand bain avec perche et sans perche, orientation subaquatique, Passer dans des cerceaux immergés le grand bain
S'équilibrer	Réaliser des équilibres statiques dans le grand bain : étoile ventrale, dorsale, costale, Réaliser des équilibres dynamiques avec et sans planche dans le grand bain, glissée ventrale, dorsale et costale, boule en surface et sous l'eau).
Se déplacer	Se déplacer avec les jambes en réalisant des battements, des ciseaux, des ondulations Se déplacer avec les bras (crawl, brasse) en utilisant du matériel (frite, planche, pull-boy). Mettre en place de plus en plus systématique de l'expiration aquatique Ouvrir les yeux dans le grand bassin (lunettes), pour appréhender la

	profondeur, et apprendre à s'orienter sous l'eau. Se déplacer avec les palmes, masque et tuba
Découvrir le sauvetage, le water-polo	Découvrir le sauvetage ; rechercher le mannequin, se déplacer avec mannequin, rétro-pédalage. Jouer au water-polo ; jouer à la passe à 10, déplacement avec ballon, mini-matches entre les groupes d'élèves.

9ème et 10ème séances

Se référer à l'aménagement C proposé en annexe N°6.

Attendus du fin de cycle 3

Arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015 : EPS

- Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel.

-Connaitre et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement.

-Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème.

-Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN), conformément à l'arrêté du 9 juillet 2015.

Un parent agréé peut être présent pour aider au passage des évaluations.

Evaluer	Compléter le livret de natation de la piscine de Senlis, dans le cas où cela n'aurait pas été complété au fur et à mesure du module. Les enseignants peuvent utiliser la grille en Annexe N°5 au bord du bassin. <u>Il sera proposé aux élèves qui en ont les compétences de passer l'ASSN.</u>
----------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------